

Questions orales

Une voix: Vous ne les laissez pas sortir.

M. Trudeau: J'ai entendu certains journalistes prétendre qu'ils devraient rompre le huis clos et divulguer le contenu du budget. Il faudrait que l'opposition et les médias sachent ce qu'ils veulent. S'ils ne veulent pas connaître à l'avance le contenu du budget, même à titre de privilège, nous pouvons fort bien les satisfaire. Mais je doute que cela serve l'intérêt du pays ou du Parlement, car même les députés de l'opposition, comme chacun sait, ont accès au huis clos lorsqu'ils ont à faire des observations sur le budget le soir même. Le ministre n'a fait que respecter une pratique fondée sur la confiance. Si dans certains cas celle-ci n'est pas méritée, le problème alors est de savoir si l'on doit ou non continuer à l'accorder aux gens et perpétuer cette tradition. Je le répète, je ne pense pas que le Parlement veuille changer la procédure à cause de l'incident d'hier.

M. Nielsen: Je constate avec plaisir que le premier ministre nuance après avoir accusé les médias de faire de la pure spéculation. S'il a regardé la bande, ce dont je suis certain, il aura remarqué une photo prise au zoom de deux pages du budget, l'une portant sur le déficit et l'autre sur les conclusions. A partir de l'agrandissement de ces deux images, on a appris que le déficit budgétaire serait de 31.2 milliards de dollars et le budget des programmes de création d'emplois de 4.6 milliards de dollars, indépendamment des huit autres points qui ont été traduits en anglais et que j'ai consignés au compte rendu ce matin.

L'EXPOSÉ BUDGÉTAIRE—LA POSITION DU PREMIER MINISTRE

L'hon. Erik Nielsen (chef de l'opposition): Madame le Président, si le premier ministre ne veut pas admettre qu'il s'agissait bien de la déclaration budgétaire, ainsi qu'on a appelé le document sur la bande vidéo et comme le ministre l'a reconnu, avouera-t-il au moins que les renseignements qui ont fait l'objet d'une fuite sont bel et bien tirés de ce document, quelles que soient les modifications qu'on décide d'y apporter d'ici à huit heures ce soir? Cette tentative de la part du gouvernement serait d'ailleurs méprisable.

Des voix: Oh, oh!

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, je crois avoir déjà répondu à cette question de ce qui est méprisable ou non dont la logique est bien tortueuse. Le député m'a demandé auparavant si j'avais vu un exemplaire de la déclaration budgétaire. En effet. Je pense qu'il s'agissait de la troisième version. Je l'ai vue avant la fin de semaine dernière. A ma connaissance, le document comportait toutes les décisions qu'avait prises jusqu'alors le Cabinet. Ce devait être la version définitive. S'il y avait eu fuite à ce moment, on entendrait les récriminations des députés d'en face, mais depuis que je l'ai lue et que j'en ai parlé au ministre des Finances, ce dernier m'a dit qu'il avait apporté quelques changements. Il m'a dit qu'il avait . . .

• (1450)

Des voix: Oh, oh!

M. Trudeau: Contrairement à l'opposition, nous avons un parti très vivant. Nous n'arrêtons pas de réfléchir.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

M. Nielsen: Vous êtes le parti des morts vivants; il y a longtemps que nous l'avons compris. Le premier ministre est visiblement à bout de souffle. Cette affaire, sérieuse pour nous, est une énorme farce pour lui et ses acolytes qui ne cessent pas de braire.

LE MOMENT OÙ DES CHANGEMENTS POURRAIENT ÊTRE APPORTÉS

L'hon. Erik Nielsen (chef de l'opposition): Le premier ministre pourrait-il me dire si les changements dont, manifestement, on nous fera part à 20 heures ce soir, ont été apportés après l'enregistrement de la bande et le moment où je lui parle ou s'ils vont l'être d'ici ce soir? Chacun sait que le cabinet s'est réuni cette après-midi. Nous savons pertinemment que le gouvernement va essayer de s'en sortir effrontément en apportant quelques changements, en déplaçant une virgule par ci, quelques phrases clés par là dans le budget. Le premier ministre pense-t-il qu'il va s'en sortir ainsi et que cela va régler ce viol grossier du secret qui entoure habituellement le budget? Ne croit-il pas qu'il devrait demander la démission du ministre des Finances qui d'ailleurs, s'il avait un peu d'amour-propre, l'aurait déjà remise après sa gaffe d'hier?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, le député prétend que le contenu des pages qu'il a censément vues va être modifié d'ici à ce soir. Ce n'est pas ce que j'ai dit. Peut-être va-t-il être modifié, peut-être pas. Ce qui serait intéressant, c'est de savoir si nous allons être condamnés dans un cas comme dans l'autre. S'il y a effectivement eu fuite et que nous apportons des changements, il n'y a plus de fuite. Peut-être aurions-nous donc alors intérêt à apporter les changements en question. D'un autre côté, si nous apportons des changements, on va nous traiter de tous les noms parce que nous aurons permis aux journalistes d'y jeter un coup d'œil et que par conséquent nous ne devrions rien changer au texte comme s'il s'agissait de la loi des Mèdes et des Perses.

LA SITUATION DU MINISTRE DES FINANCES

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, j'ai une question pour le premier ministre au sujet de la confiance fondamentale qui devrait exister dans les rapports du gouvernement avec les Canadiens, et surtout dans les rapports du ministre des Finances avec les Canadiens.